



CERTIFICATION

enregistrée au Répertoire spécifique

CRÉATION D'ENTREPRISE

« Création d'entreprise : bâtir un projet entrepreneurial durable »

La certification RS5579 – « Création d'entreprise : bâtir un projet entrepreneurial durable », enregistrée au Répertoire Spécifique de France Compétences le 10 novembre 2021, est portée par CCI France.



Vous voulez lancer votre entreprise dans un avenir proche ? Vous voulez vous assurer de construire chaque étape dans les règles de l'art ? Vous voulez un suivi individuel pour mettre en œuvre votre projet ? Cette formation est pour vous.



Cible

Créateur d'entreprise déterminé qui souhaite créer une entreprise dans un avenir proche



Pré-requis

- Être déterminé à entreprendre
- Entreprendre dans un avenir proche

Pour les classes virtuelles : Disposer d'un ordinateur avec micro et caméra et d'une bonne connexion internet



Durée

- 7 heures



Tarif

875 € TTC

Vous pouvez le financer avec votre CPF (Compte Personnel de Formation).

Objectifs

A la fin de la formation, vous aurez les compétences nécessaires pour

- La conception de la stratégie générale d'un projet entrepreneurial.
- L'élaboration du business model cible.
- La conception des stratégies opérationnelles du projet entrepreneurial.
- L'élaboration de la stratégie financière du projet d'entreprise et la recherche de partenariats.

Les points forts de la formation

- **L'action** : vous développez vos compétences tout en construisant votre projet de création d'entreprise
- **L'autonomie tutorée** : L'accès à des supports pédagogiques pour travailler en autonomie et apprendre à votre rythme et un conseiller référent pour valider l'acquisition de vos compétences
- **Une certification de compétences** reconnue par l'Etat qui prouve l'engagement dans votre projet et votre capacité à mettre en œuvre un projet entrepreneurial cohérent, acceptable par le marché, finançable et durable.

Livrables

- Le guide de la Création
- Un business plan professionnel
- Une certification de compétences en fonction des résultats obtenus lors de l'évaluation



Intervenants

Un conseiller spécialisé en création / reprise d'entreprise de votre chambre de commerce et d'industrie

Moyens et outils pédagogiques

- CCI Business Builder pour le travail personnel, plateforme pour vous aider dans la construction de votre projet d'entreprise et vous permettre de rédiger un business plan professionnel. Vous y trouverez des ressources pédagogiques (guides, vidéos)
- Formation individuelle en présentiel ou distanciel
- Pour les formations réalisées à distance, la vérification du bon fonctionnement du matériel de visioconférence est effectuée auprès de chaque participant avant le démarrage de la formation.
- Entretiens avec un conseiller Entreprendre référent (présentiel ou à distance)

Contenu

Au fil de l'avancement de votre projet, en entretien et avec l'aide des supports à votre disposition, vous travaillerez sur les sujets suivants :

1/ La conception de la stratégie générale d'un projet entrepreneurial

- L'analyse du contexte et de l'environnement du projet entrepreneurial (qualification des attentes et besoins des clients, évaluation des potentiels de développement, identification des tendances du marché, de ses menaces, risques et opportunités)
- L'analyse de ses ressources disponibles (compétences, réseau...), des facteurs d'incertitude et des possibilités offertes par une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), par le numérique et par des investissements responsables.
- La vision et la raison d'être de la future entreprise, en cohérence avec vos valeurs et les enjeux de durabilité et d'inclusion.
- L'élaboration de la stratégie générale de la future entreprise

2/ L'élaboration du business model cible

- La définition des offres, de leurs propositions de valeur et des flux de revenus ainsi que des cibles
- L'étude de marché, l'analyse de la concurrence
- Déterminer votre positionnement différenciant et cohérent avec votre raison d'être.
- Construire business model challengé, validé, cohérent par-rapport aux objectifs

3/ Les stratégies opérationnelles de mise en œuvre du projet entrepreneurial

- Le choix de la forme juridique et du régime fiscal et social adaptés à votre projet.
- Définir vos stratégies marketing (offre, prix, distribution...), commerciale, communication, organisation interne et production.
- Fixer des objectifs opérationnels clairs, mesurer leur atteinte et intégrer les besoins d'agilité, de digitalisation et d'accessibilité.
- Identifier vos besoins humains, techniques et financiers en fonction de la performance attendue et en tenant compte d'options responsables (investissements durables, inclusion).

4/ L'élaboration de la stratégie financière du projet d'entreprise et recherche de partenariats

- Construire un budget prévisionnel sur 3 ans (investissements, coûts de fonctionnement, rentabilité, BFR...).
- Choisir les modes de financement les plus pertinents, en identifiant leurs avantages et risques.
- Formaliser un business plan complet (modèle d'affaires, stratégies, prévisions financières) selon les standards professionnels.
- Présenter votre projet de façon orale et écrite à de potentiels partenaires financiers, en développant une argumentation claire, crédible et convaincante.

Modalités d'évaluation

- Production écrite du projet entrepreneurial structuré et soutenance devant le jury

Les résultats

- Un taux de satisfaction de 91%
- 80% des entrepreneurs accompagnés mettent en œuvre leur projet contre 40% pour les non-accompagnés
- 2 fois plus d'entrepreneurs qui embauchent lorsqu'ils ont été accompagnés par un conseiller CCI
- 37% ont un CA > à 50K€ contre 25% des entrepreneurs non-accompagnés
- L'accompagnement aux entrepreneurs de se sentir capable de lancer son projet, de faire évoluer leur projet, d'accélérer sa mise en œuvre et, surtout, de développer de nouvelles compétences
- +31% d'entrepreneurs déclarent avoir des revenus supérieurs à leur prévisionnel financier lorsqu'ils suivent cette formation
- 100% des porteurs de projet obtiennent leur certification



Calendrier

A la demande



Lieu de la formation

**CCI CAMPUS CENTRE
16 place st Cyran
36000 CHATEAUROUX**



Contact

**Le service Entrepreneurs
02 54 53 52 53**



Délais et modalité d'accès

Contactez votre CCI pour obtenir plus de renseignements sur les modalités et délai d'accès (contacts ci-contre).



Accessibilité de personnes handicapées

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Contactez votre CCI pour une analyse de vos besoins.



Financement

Vous pouvez le financer avec votre CPF (Compte Personnel de Formation) :

- Contactez votre CCI pour procéder à la démarche avec un conseiller ou
- Connectez-vous sur :
<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche> et saisissez le nom « **Création entreprise : bâtir un projet entrepreneurial durable** » dans la barre de recherche et indiquez la ville dans laquelle vous voulez suivre la formation